Termes de Références : Evaluation finale - Consultation externe finale
Ensemble pour la reconstruction et le relèvement des communautés haïtiennes affectées par le séisme du 14 août / Pou nou rekonstwi ak redrese ansanm kominote ayisyen ki afekte nan tranbleman tè 14 dawout la

BAILLEUR	Agence Française de Développement (AFD)
TITRE DU PROJET	Ensemble pour la reconstruction et le relèvement des communautés haïtiennes affectées par le séisme du 14 août / Pou nou rekonstwi ak redrese ansanm kominote ayisyen ki afekte nan tranbleman tè 14 dawout la
DATES DE L'EVALUATION	Minimum 45 jours ; Du 1er décembre 2023 au 29 février 2024
DUREE DU PROJET	24 mois (01/11/2021 – 31/12/2023)
LIEU	Département de la Grand'Anse (commune de Roseaux) ; Département du Sud (communes de Kay Maurice, Solon, Vieux Bourg-église St Antoine de Padoux et St Louis du Sud) ; Département des Nippes (communes d'Anse-à-veau, de Paillant, de Petite Rivière). **Haïti**
PARTENAIRES	Un Enfant Par La Main (UEPLM); ANACAONA; FAU
OBJECTIF PRINCIPAL DU PROJET	Le consortium d'ACTED, d'UEPLM et de la FAU vise à apporter une réponse multisectorielle en appui au relèvement des populations vulnérables sinistrées suite au séisme du 14 août 2021 qui a frappé Haïti. Le projet cible les départements de la Grand'Anse, du Sud et des Nippes qui sont les plus affectées par la crise. La réponse se traduira par des interventions harmonisées pour (i) améliorer l'accès durable à l'éducation pour les élèves dont les écoles sont endommagées, (ii) améliorer l'accès à un logement digne et sûr pour les ménages dont les logements sont partiellement ou totalement détruits, (iii) renforcer l'accès à des services de base de qualité en matière d'eau potable, hygiène et assainissement et (iv) améliorer la résilience et les capacités d'absorption des communautés les plus vulnérables en renforçant leur sécurité économique (capacités d'épargne et de crédit). Au total le consortium cible directement 15 180 individus (3 016 ménages).
OBJECTIFS DE L'EVALUATION EXTERNE FINALE	- Fournir un avis externe sur la pertinence, la cohérence, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet permettant de voir si les activités mises en œuvre ont atteint les objectifs prévus ; - Evaluer les résultats atteints par le programme à travers les différents axes d'intervention, les moyens utilisés et également la conformité de l'appui aux groupes cibles; - Fournir une analyse détaillée de l'intérêt à investir dans des projets de développement post catastrophe, tout en répondant aux besoins immédiats des populations touchées.

	- Mettre en évidence les principales leçons apprises, les meilleures pratiques et les recommandations pour alimenter les programmes actuels et futurs dans le même domaine de relèvement multisectoriel (abris, WASH, relance agricole, et résilience économique), et prenant en compte également les éléments transversaux tels que la gouvernance, le genre et la redevabilité en utilisant des approches similaires pour atteindre leurs objectifs.
SYNTHESE DE LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	L'évaluation portera sur le projet en fonction des critères suivants, définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) : pertinence, cohérence, efficience, efficacité, durabilité, et impact. La question transversale redevabilité fera également partie de l'analyse. La méthodologie de collecte des données sera déterminée par le ou la consultant.e, avec l'approbation du Comité de Suivi & Evaluation composé du directeur pays, du chargé MEAL du projet, du point focal MEAL et d'un représentant du projet. L'évaluation finale externe devra être basée à minima sur les conclusions des différents rapports pertinents produits dans le cadre du projet, sur tout autre documents jugé pertinent ainsi que sur des données additionnelles récoltées par le/la consultant.e. Un certain nombre d'activités de collecte de données, combinant à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives, ont également déjà été réalisées / sont prévues d'être réalisées par les départements MEAL d'ACTED, constituant la source clé pour l'étude finale. Il est cependant attendu du/de la consultant.e qu'il/elle effectue des missions sur le terrain afin d'obtenir les données qualitatives et quantitatives nécessaires permettant de prouver l'impact général de l'intervention auprès des membres des communautés ciblées par le projet. L'évaluation doit être menée principalement par l'examen de données secondaires, des discussions de groupe, des entretiens avec des informateurs clés et des entretiens au niveau des ménages avec un large éventail de parties prenantes du projet, y compris les bénéficiaires, ainsi que des observations directes. La liste complète des parties prenantes sera finalisée au cours de la mise en œuvre du projet. L'évaluateur doit détailler les outils utilisés dans l'évaluation : lieux, taille des échantillons, outils utilisés, dates, structure de l'équipe, limites rencontrées et autres éléments pertinents.

TABLE DES MATIERES[1]

ACTED 4
ACTED DANS LE MONDE 4
ACTED EN HAITI 5
CONTEXTE DU PROJET 5
CONTEXTE ET LOGIQUE DU PROJET 5
LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DU PROJET 7
PORTEE ET BUT DE L'EVALUATION 8
QUESTIONS ET CRITERES DE RECHERCHE 8
1/ PERTINENCE 8
2/ COHERENCE 9
3/ EFFICIENCE 9
4/ EFFICACITE 9
5/ IMPACT 10
6/ DURABILITE 10
7/ REDEVABILITE ..... **Erreur ! Signet non défini.**
METHODOLOGIE DE L'EVALUATION 10
PLANNING 11
LIVRABLES 12
RAPPORT DE DEMARRAGE 12
RAPPORT D'EVALUATION FINALE 12
RETOURS SUR LES LIVRABLES 14
CRITERES D'EXPERTISE 15
PROCEDURE DE CANDIDATURE 15
NOTATION DE LA CANDIDATURE 16

[1] Basé sur les documents BHA, méthodologie de suivi et d'évaluation et le document de mise en œuvre du projet.

ACTED

ACTED DANS LE MONDE

ACTED est une organisation non-gouvernementale fondée en 1993 dont le siège est à Paris. Indépendante, privée et à but non lucratif, ACTED œuvre dans le respect d'une impartialité politique et religieuse stricte, selon les principes de non-discrimination et de transparence.

Au cours de l'année 2021, ACTED était présente sur quatre continents et son équipe intervenait dans 40 pays auprès d'environ 18,2 millions de personnes, en répondant aux situations d'urgence, en soutenant des projets de réhabilitation et en accompagnant les dynamiques de développement.

En s'appuyant sur son expérience passée, ACTED œuvre pour la construction d'un monde Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté. Cette vision 3Zéro cible l'atteinte des objectifs de développement durable ainsi que la préservation du futur de notre planète et de l'humanité.

Zéro exclusion : Parce que la vulnérabilité des populations marginalisées peut être réduite par la promotion d'institutions, de mécanismes de gouvernance, de politiques et d'actions inclusives.

Zéro carbone : Parce que nous voulons transmettre aux générations futures une économie qui respecte les équilibres environnementaux, un modèle de développement écologiquement viable et une gouvernance globale des biens communs.

Zéro pauvreté : Parce que la pauvreté et un intolérable gâchis de talent mais qu'elle n'est pas une fatalité, pas plus que sa transmission de génération en génération.

ACTED EN HAITI

Présente en Haïti depuis 2004, ACTED se mobilise pour répondre aux urgences et soutenir le relèvement des populations dans le besoin, notamment dans les domaines de l'eau, l'hygiène et l'assainissement, de la sécurité alimentaire et de la reconstruction, tout en continuant à s'investir pour un développement plus durable avec des projets axés sur le développement économique, notamment dans le secteur agricole**.** En 2022, plus de 100 personnes travaillent pour ACTED dans 5 départements du pays.

Les projets d'ACTED en Haïti incluent des interventions qui combinent la réduction des risques et des désastres à travers des activités de prévention et de préparations, la réponse d'urgence ainsi que la réhabilitation et le relèvement précoce. La résilience des populations est au cœur de notre approche afin de contribuer à une réduction durable de la vulnérabilité grâce aux capacités d'absorption, d'adaptation et de transformation renforcées des populations, du gouvernement et des autres acteurs.

Pour ACTED, une gouvernance efficace contribue à pourvoir aux besoins humains les plus basiques, en reconnaissant la valeur humaine et le droit au bien-être, à l'accès équitable aux opportunités, aux droits et à la justice. Au fil de ses interventions en Haiti, ACTED a noué des partenariats solides avec les groupes de citoyens, les organisations de la société civile, le secteur privé ainsi que les autorités et administrations Haïtiennes. Notre ambition est de travailler collectivement afin de co-construire des solutions pérennes et contribuer au développement endogène dans le pays.

Les actions de développement d'ACTED en Haïti prennent le relais afin de renforcer à plus long terme les moyens d'existence des populations les plus défavorisées, à travers la mise en place d'activités génératrices de revenus et l'appui au secteur agricole. ACTED agit en effet sur le développement et la structuration de filières agricoles et la formation des agriculteurs en tenant compte des problématiques liées au changement climatique, contribuant ainsi à promouvoir une agriculture durable, adaptée au contexte climatique du pays.

CONTEXTE DU PROJET

CONTEXTE ET LOGIQUE DU PROJET

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère nord[2] et a été classé en 13ème position des Etats les plus fragiles au monde[3]. On y compte 10,4 millions d'habitants. Le pays est particulièrement exposé aux catastrophes naturelles, à l'instabilité politique et aux fluctuations économiques. Dans ce contexte instable, le 14 août un séisme a frappé Haïti dans les départements du Sud, de la Grand'Anse et des Nippes, causant 2.200 décès et 12.260 blessés, et affectant 137 000 familles (soit environ 650 000 personnes, plus de 40 % de la population totale des départements touchés selon la Direction Générale de la Protection Civile). Haïti subit actuellement une crise socio-économique profonde qui est un obstacle majeur au relèvement et au développement des communautés sinistrées suite au séisme. Le projet vise à répondre aux besoins prioritaires identifiés en matière d'accès à l'éducation, d'accès au logement, d'accès aux services d'eau, hygiène et assainissement, de relance des activités économiques et agricoles et d'information et coordination de la réponse de relèvement ; tout en intégrant au sein de chaque activité des pratiques durables qui permettront d'assurer une transition entre le relèvement et le développement des communautés assistées.

[2] Selon l'indice de développement humain 2015 établi par le PNUD, il occupe le 168ème rang sur 187 pays avec un taux de chômage de 40%.
[3] Fund for Peace – Rapport sur les Etats fragiles dans le monde – 2021.

ACTED œuvre en Haïti depuis près de 15 ans dans les domaines de l'éducation, de l'EPHA, de la SAN, du logement, de la santé, résilience économique et de la société civile. La FAU est un acteur international reconnu comme fer de lance dans les domaines de la reconstruction, réhabilitation et des pratiques innovantes durables. UEPLM a une expertise reconnue dans le domaine du soutien à l'agriculture familiale et travaille depuis 40 ans auprès d'un réseau de 50 écoles et dans le secteur de la relance agricole en Haïti bénéficiant ainsi d'un ancrage territorial important. Le consortium a été formé sur la base d'une complémentarité de compétences, de connaissance du territoire et de présence opérationnelle géographique. De plus, l'ensemble des partenaires du consortium répondent déjà à la crise post-séisme depuis septembre 2021. De plus, le consortium est bien conscient de la situation des ONG en Haïti (duplication, manque de coordination, différentes approches/fonctionnement des bailleurs, peu de concertation avec les pouvoirs publics ou autres espaces – COUD, UNICEF…). Le bilan tiré des actions post-séisme 2010 en est une preuve. Lors du montage de ce projet, cette problématique a donc été prise en considération. Des synergies ont été trouvées dans les initiatives des membres du consortium pour éviter les interventions individuelles et parcellées.

Le projet proposé est une réponse multisectorielle en appui au relèvement des ménages les plus vulnérables affectées par le séisme. ACTED, UEPLM et FAU ont ainsi souhaité former un consortium pour 1) avoir une stratégie globale et holistique ; 2) éviter le saupoudrage ; 3) tirer la meilleure plus-value de chaque membre pour un projet intégré et concerté en mutualisant différents outils de suivi et les moyens matériels du projet. La réponse se traduira par des interventions harmonisées pour (i) améliorer l'accès durable à l'éducation pour les élèves dont les écoles sont endommagées, (ii) améliorer l'accès à un logement digne et sûr pour les ménages dont les logements sont partiellement ou totalement détruits, (iii) renforcer l'accès à des services de base de qualité en matière d'eau potable, hygiène et assainissement et (iv) améliorer la résilience et les capacités d'absorption des communautés les plus vulnérables en renforçant leur sécurité économique (capacités d'épargne et de crédit).

La réponse qui a été proposée se concentrait sur les zones du Sud, des Nippes et de la Grand-Anse, précisément les communes de Roseaux, Kay Maurice, Solon, Vieux Bourg-église St Antoine de Padoux, St Louis du Sud, d'Anse-à-veau, de Paillant, et de Petite Rivière.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET

Objectif spécifique 3 : Soutenir la reconstruction socio-économique des territoires affectés par la relance des activités agricoles, le renforcement des capacités d'épargne et de crédit des ménages les plus vulnérables et l'information et la coordination de la réponse de relèvement.

ACTIVITES DU PROJET

Résultat 3.1 : Restaurer rapidement les capacités de production agricole des ménages sinistrés.

- Activité 1 : Apporter un soutien à la relance des activités agricoles pour les ménages sinistrés (implémenté par UEPLM)

Résultat 3.2 : Renforcer les capacités d'épargne et de crédit des ménages sinistrés.

- Activité 1 : Formation, appui au lancement et suivi d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) (implémenté par ACTED)
- Activité 2 : Création/redynamisation de 2 AVEC pour les individus assistés via des AGRs (implémenté par ACTED)

Résultat 3.3 : Informer et orienter la réponse de relèvement pour assurer la promotion des territoires et la synergie des acteurs

- Activité 1 : Diagnostic territorial pour le relèvement local (implémenté par ACTED)

LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES DU PROJET

BENEFICIAIRES

Ce projet bénéficie directement à **15 1804** personnes (environ **3 016** ménages), et indirectement à 107 640 personnes.

Les bénéficiaires direct.es sont 3 271 élèves, 174 enseignants, 60 ouvriers/manœuvres, 675 bénéficiaires de l'accès au logement, 8 660 bénéficiaires des activités EPHA, 2 100 bénéficiaires de la relance agricole et 240 des AGRs.

Le consortium cible indirectement 107 640 individus (21 528 ménages). Les partenaires estiment que le projet bénéficiera indirectement à tous les individus localisés dans les communes d'intervention, notamment via l'appui au changement de comportement, via l'analyse de relèvement du territoire qui englobe toute les couches de la population et par l'augmentation des revenus de certains ménages qui seront réinvestis dans divers centres de dépenses (Anse-à-veau : 38 195, Paillant : 19 126, Petite Rivière: 31 508, Roseaux 18 811 | Source : estimation SIMAST 2019).

PARTENAIRES

Un Enfant Par La Main (UEPLM) : Grâce aux actions menées depuis plus de 40 ans sous le nom d'SOS ESF, UEPLM soutient aujourd'hui un réseau d'une cinquantaine d'écoles sur l'ensemble du territoire via des programmes de parrainage individuels et met en oeuvre des programmes de développement intégré avec des programmes de parrainages communautaires en Haïti. UEPLM a également des projets de développement agricole durable et d'aménagement de bassins versants.

ANACAONA : Depuis sa création en 2016, ANACAONA utilise un modèle unique d'eau, d'assainissement, d'hygiène et de santé menstruelle pour améliorer la santé des communautés en Haïti. L'organisation travaille avec les écoles et communautés pour une approche inclusive via des sensibilisation et des formations pour un changement durable. L'organisation réponds aux défis environnementaux, de santé/hygiène et d'inégalité de genre en proposant une approche innovante et complète.

FAU : Depuis 2001, à travers ses programmes d'action dans le monde entier la Fondation Architectes de l'Urgence (FAU) a su démontrer que le secours aux populations en détresse ne peut se limiter au seul apport de vivres et de soins. Dès les premières semaines qui ont suivi le séisme du 12 janvier 2010, la FAU a choisi de se concentrer sur les bâtiments utiles pour faire face à l'urgence. Depuis, l'organisation à mené plusieurs projets de relogement, réhabilitation de structures de santé, construction d'écoles et d'orphelinats, et d'urbanisme d'urgence.

PARTIES PRENANTES

Articulation du projet avec les différents acteurs publics (nationaux, déconcentrés ou décentralisés et/ou internationaux) : En ce qui concerne le volet reconstruction d'écoles, les liens entre la Directions Départementales d'Education (DDE) et les 3 organisations du consortium seront très étroits dans les 3 départements cibles. Les inspecteurs de zone, les ingénieurs du Génie Scolaire et les directeurs d'écoles, seront étroitement associés au projet. Les acteurs du Consortium sont des relais très importants pour

maintenir les DDE informées des directives du MENFP (et inversement). Ce projet permettra donc de renforcer leur rôle en tant qu'acteurs incontournables des politiques scolaires départementales. En ce qui concerne le volet de réhabilitation des systèmes et infrastructures EPHA, les liens seront étroits avec la DINEPA. Les partenaires du consortium devront assurer un lien constant avec les agents déployés par la DINEPA dans les zones d'intervention.

Société Civile - intégration et renforcement de capacités : Les partenaires du consortium contribueront à structurer et organiser en réseau les organisations représentant les bénéficiaires et les parties prenantes du projet, comme les professeurs et membres du corps enseignant, les boss maçons, les Associations Villageoises de Crédit et Epargne, les associations de femmes, les organisations religieuses etc., afin de leur permettre de partager leurs expériences, et de se renforcer mutuellement. Cela permettra à ces acteurs d'avoir une vision commune, et d'élaborer ensemble des plans d'actions en faveur de leur communauté.

PORTEE ET BUT DE L'EVALUATION

Le but principal de cette évaluation est de fournir une évaluation du projet à ACTED et au bailleur, tant sur sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et l'atteinte des objectifs, l'efficience, l'efficacité, l'impact et la durabilité du projet. L'évaluation doit fournir des informations basées sur des preuves, tangibles et utiles, permettant l'incorporation des enseignements tirés dans le processus de décision futur d'ACTED et du bailleur.

L'évaluation aura pour but spécifique de :

1. Mesurer le degré d'atteinte des objectifs initiaux ;
2. Mettre en avant les principaux enseignements tirés du projet, les bonnes pratiques et recommandations, pour alimenter les bonnes pratiques des programmes actuels et futurs d'ACTED dans les mêmes domaines sectoriels qui utilisent des approches similaires pour atteindre leurs objectifs.

QUESTIONS ET CRITERES DE RECHERCHE

L'évaluation devra utiliser les critères du Comité d'Aide au Développement (CAD) et les Questions d'Evaluation correspondantes. Le/La consultant.e pourra revoir et réviser les questions (et non les critères) et la méthodologie en consultation avec la coordination de projet et de l'équipe MEAL d'ACTED en Haïti, dans le cadre de la phase de lancement de l'évaluation, et selon les besoins. Tous les critères ci-dessous doivent être considérés dans un cadre de genre et d'inclusion.

1/ PERTINENCE

L'adéquation des objectifs du projet aux problématiques qu'il était censé traiter, et à l'environnement/écosystème dans lequel il opère. Ce critère doit inclure une évaluation de la qualité de la préparation et de la conception du projet, c'est-à-dire la logique et l'exhaustivité du processus de planification du projet, ainsi que la logique interne et la cohérence de la conception du projet.

Ce critère prendra en compte tous les domaines de résultats du projet.

Des réponses à la question suivante devront être apportées :

1.1 L'action a-t-elle été conçue de manière adéquate pour répondre aux besoins des bénéficiaires directs ?

2/ COHERENCE

La cohérence interne concerne les synergies et les liens entre l'intervention et les autres interventions menées par ACTED, ainsi que la cohérence de l'intervention avec les normes et standards internationaux pertinents auxquels ACTED adhère. La cohérence externe considère la cohérence de l'intervention avec les interventions d'autres acteurs dans le même contexte. Cela inclut la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec d'autres acteurs, ainsi que la mesure dans laquelle l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant la duplication des efforts. Du fait que ce projet a été en complémentarité avec des projets déjà financés par le donateur dans les zones d'intervention, ici on cherche à comprendre quel type d'activités/bénéficiaires qui ont été intégré dans ce projet.

Il convient de répondre aux questions suivantes :

1.1 Existe-t-il des complémentarités, une harmonisation et une coordination entre ce projet et d'autres projets similaires, menés par d'autres acteurs dans le même domaine (y compris pour éviter une duplication de l'aide) ?

3/ EFFICIENCE

Le fait que les résultats du projet ont été obtenus à un coût considérable, c'est-à-dire la façon dont les intrants/moyens ont été convertis en activités, en termes de qualité, de quantité et de temps, et la qualité des résultats obtenus. Cela nécessite de comparer des approches alternatives pour atteindre les mêmes résultats, afin de voir si le processus le plus efficace a été adopté.

Ce critère prendra en compte tous les domaines de résultats du projet.

Il convient de répondre aux questions suivantes :

2.1 Le projet a-t-il été mené de manière efficace (en termes de ressources humaines, financières et autres ressources) par rapport aux résultats ?

Le/la consultant.e doit analyser l'efficacité des dispositions de gestion du projet et justifier dûment tout problème. Des déclarations factuelles sur la qualité et la quantité des apports doivent être fournies, les retards doivent être mesurés par comparaison avec la dernière mise à jour de la planification. Tout écart significatif doit être analysé. Des conclusions sur le rapport coût-efficacité des résultats doivent être tirées. En répondant à cette question, il sera essentiel pour le/la consultant.e de s'intéresser aux contraintes externes qui ont pu influencer sur l'efficacité de l'intervention et s'intéresser aux moyens employés pour les mitiger.

4/ EFFICACITE

Une évaluation de la contribution des résultats à la réalisation de l'objectif du projet, et de la manière dont les hypothèses ont affecté les réalisations du projet. Cela doit inclure une évaluation spécifique des avantages ont bénéficié les groupes cibles.

Ce critère prendra en compte tous les domaines de résultats du projet.

4.1 Les résultats attendus ont-ils été atteints ?

L'évaluateur doit se concentrer sur la réalisation et la qualité des produits et des résultats (et non sur les activités) ; il doit expliquer les causes des déviations et leurs implications. Le niveau de réalisation des résultats doit être évalué tel que reflété par les indicateurs couvrant l'objectif spécifique (résultat), en fournissant une chaîne d'arguments transparente.

5/ IMPACT

L'effet du projet sur son environnement plus large, et sa contribution aux objectifs politiques ou sectoriels plus larges, tels que résumés dans l'objectif général du projet.

Ce critère considérera le projet dans son ensemble.

Il convient de répondre à la question suivante :

5.1 Quels éléments démontrent que le projet a bien contribué à l'atteinte de son objectif global ?

6/ DURABILITE

Une évaluation de la probabilité que les avantages produits par le projet continuent à se manifester après la fin du financement externe (probabilité d'avantages continus à long terme). Étant donné la nature du projet (composante principale de l'assistance alimentaire saisonnière), ce critère ne prendra en compte que le deuxième domaine de résultat (activités de résilience) du projet.

Il convient de répondre aux questions suivantes :

6.1 Quelles sont les éléments de preuve pouvant indiquer que les interventions et/ou les résultats du projet perdureront et pourront être répliqués/étendus après la fin du projet ?
6.2 Quelles sont les possibilités de réplication et d'extension des résultats du projet

Les facteurs humains, organisationnels (y compris les politiques et les institutions) et financiers, ainsi que la viabilité environnementale et de genre, sont les facteurs principaux de durabilité.

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

ACTED suggère d'utiliser une méthodologie mixte afin de collecter les données pertinentes auprès du personnel du projet, des bénéficiaires et des parties prenantes. Cependant, le/la consultant.e doit envisager et proposer une approche méthodologique pour discussion et approbation durant la phase de démarrage, qui peut inclure ou différer de celle listée dans cette section ci-dessous. L'approbation finale sera faite par la coordination d'ACTED.

La méthodologie d'évaluation doit consister en une collecte de données primaires et un examen de données secondaires.

Le/la consultant.e examinera d'abord les documents de projet disponibles ainsi que le cadre MEAL produit pour le projet. L'expert externe recevra toute la documentation disponible sur le projet au début de la consultance. Le contexte spécifique du projet sera également pris en compte. L'examen des données secondaires sera utile au/à la consultant.e pour trouver les informations nécessaires ainsi que pour trianguler les résultats de la collecte de données primaires.

Dans le cadre du plan de suivi et d'évaluation orienté vers les résultats du projet ainsi que de ses propres processus de qualité et de responsabilité, le département MEAL d'ACTED a déjà collecté des données

pertinentes de manière régulière. En tant que tel, afin d'utiliser efficacement les ressources et d'éviter d'imposer une fatigue d'évaluation aux parties prenantes du projet, il est prévu que les bases de données et les rapports correspondants soient utilisés dans le cadre de la revue documentaire de l'évaluation finale.

Pour la collecte des données primaires, le/la consultant.e se rendra sur les lieux où se trouvent les personnes à interroger ou à enquêter. Les entretiens/discussions de groupe avec les bénéficiaires/groupes de bénéficiaires se feront principalement dans la langue locale (créole). Les entretiens avec le personnel du projet et autres staffs ACTED impliqués dans le projet peuvent être réalisés en français. La participation des parties prenantes à l'évaluation doit être maintenue à tout moment, reflétant les opinions, les attentes et la vision de la contribution du projet à la réalisation de ses objectifs.

La collecte des données primaires se fera auprès des groupes bénéficiaires du projet, y compris le personnel du projet, et autorités locales, afin de compléter les informations disponibles dans la documentation du projet et les activités MEAL mentionnées ci-dessus.

La méthodologie décrite ci-dessus est indicative, le/la consultant.e devant fournir une méthodologie et un plan de travail détaillés. Il sera également libre de collecter des données supplémentaires afin de répondre à toutes les questions de recherche.

PLANNING

Cette mission pourra commencer dès le 1er décembre 2023 et s'achever au plus tard le 29 février 2024. Les soumissionnaires doivent fournir un plan de travail d'évaluation détaillant le nombre de jours de travail requis par activité d'évaluation (voir le tableau ci-dessous).

Activités de l'évaluation	Programme suggéré
Revue des activités du projet, politiques de mise en œuvre et mécanismes de reporting, basée sur les documents disponibles	A remplir par les consultant(e)s
Développement du Rapport de Démarrage, qui décrit la méthodologie de collecte de données et d'analyse	A remplir par les consultant(e)s
Collecte des données	A remplir par les consultant(e)s
Analyse de la performance du projet basée sur les critères CAD et les questions de recherche correspondantes, telles que listées ci-dessus	A remplir par les consultant(e)s
Rédaction du Rapport d'Evaluation Finale	A remplir par les consultant(e)s
Finalisation du Rapport d'Evaluation Finale en prenant compte les commentaires d'ACTED sur la qualité et l'exactitude du rapport	10 jours

Le/La consultant.e devra rencontrer chaque semaine un point focal du comité de gestion d'évaluation pour faire le point sur le calendrier de l'évaluation. Cela peut se faire par téléphone ou en personne.

Pour tous les éléments livrables, l'expert externe est censé souligner les déclarations factuelles à l'aide de preuves et commenter tout écart.

LIVRABLES

Le/La consultant.e fournira au bureau ACTED à Port-au-Prince les livrables suivants. ACTED les fera ensuite circuler auprès des représentants des parties prenantes afin de recueillir leurs commentaires. Tous les éléments livrables doivent être en version électronique, au format compatible Word/Windows et en anglais.

Livrables	Date butoires
Rapport de Démarrage	8 décembre 2023
Première ébauche du Rapport d'Evaluation Finale	15 janvier 2024
Version finale du Rapport d'Evaluation Finale (Langue obligatoire Français)	5 février 2024

Pour tous livrables, il est attendu que l'expert.e mette en avant des éléments factuels, basés sur des preuves, et de commenter tout écart.

RAPPORT DE DEMARRAGE

Le Rapport de Démarrage doit comprendre les éléments suivants :

- Une description détaillée de la méthodologie qui sera utilisée pour l'évaluation
    - Méthode de collecte de données
    - Outils de collecte de données
    - Echantillonnage
    - Approche choisie pour le contrôle de qualité
- Méthodes d'analyse de données
- Justification de la révision des Questions d'Evaluation (le cas échéant)
- Plan de travail détaillé
- Analyse des limites anticipées et mesures de mitigation

RAPPORT D'EVALUATION FINALE

Le/la consultant.e devra utiliser le modèle du Rapport d'Evaluation Finale d'ACTED (qui sera fourni au début de l'évaluation), comprenant les éléments suivants :

Résumé exécutif *(max. 2 pages)*	Il devra être rédigé de façon concise, et réutilisable comme un document autonome. Il doit être court, pas plus de deux pages. Il devra se concentrer sur les points analytiques principaux, indiquer les conclusions générales, les enseignements tirés et les recommandations spécifiques. Les instructions spécifiques sur comment créer le Résumé exécutif seront fournies au début de l'évaluation. Notez que cette section du modèle du Rapport d'Evaluation Finale contient également un tableau de notation qui devra être rempli par le/la consultant.e de façon cohérente et solide.
Résumé du projet	Le résumé du projet sert d'introduction et fournit des informations sur le contexte du projet. Il contient donc un court passage sur les objectifs

(max. 1 page)	du projet et les enjeux et besoins locaux auxquels le projet devra répondre, une description des groupes de bénéficiaires ciblés et un résumé de la logique d'intervention. Cette partie comprendra également les indicateurs correspondants aux trois niveaux de la logique d'intervention : objectif global/impact, objectifs spécifiques/résultats, activités. Le résumé du projet ne contient pas d'observations sur les enjeux liés à la mise en œuvre du projet.
Méthodologie *(max. 1 page)*	La section méthodologie devra détailler les outils utilisés dans le cadre de l'évaluation: lieux, tailles des échantillons, outils utilisés, dates, structure de l'équipe, limites rencontrées et autres éléments pertinents.
Résultats *(max. 2 pages par critère CAD)*	La section Résultats devra présenter les résultats de l'évaluation d'une façon objective et sans jugement personnel afin de fournir une représentation fidèle du projet. Dans les résultats, devra également figurer un argumentaire sur le degré d'atteinte des critères CAD sélectionnés. Le/la consultant.e devra mettre en avant les résultats les plus pertinents liés à la performance du projet et les détailler tout en pointant les points sensibles et/ou manquements du projet. Les résultats doivent être précis, concis et directs. Ils doivent être basés sur les Questions d'Evaluation et cohérent avec celles-ci. Il est attendu du/de la consultant.e qu'il fournisse une explication autonome de son évaluation, devant pouvoir être comprise par toute personne non-familière avec le projet et tout en fournissant des éléments d'information utiles aux parties prenantes. Le/la consultant.e doit éviter les écueils suivants : résultats non basés sur des preuves, manque de contenu technique (ex. des experts fournissant une analyse qui ne tient pas compte de l'état général des connaissances d'un secteur ou d'un sujet donné). Les détails complets de la source (y compris le nom de la source, numéros de page) doivent toujours être inclus.
Conclusions, Enseignements Tirés, Bonnes pratiques, et Recommandations *(max.3 pages)*	Ces éléments doivent être présentés dans un chapitre final à part. Dans la mesure du possible et lorsque cela est pertinent, pour chaque conclusion majeure il devrait y avoir une recommandation correspondante. Le/La consultant.e devra présenter les conclusions et recommandations principales en se basant sur les réponses apportées aux Questions d'Evaluation résumées dans la section des Résultats. Les recommandations doivent être aussi réalistes, opérationnelles et pragmatiques que possible et rédigées de façon à ce que les parties prenantes concernées soient clairement identifiées. Les recommandations découlent des conclusions et répondent aux enjeux majeurs liés à la performance du projet. Elles doivent tenir compte des règles applicables et autres contraintes, liées par exemple au contexte dans lequel le projet est mis en œuvre. Elles ne devraient pas être rédigées en termes généraux, mais devraient constituer des propositions claires pour apporter des solutions adaptées au projet. Ces

	recommandations devraient se focaliser sur les enjeux les plus importants et non les aspects mineurs et moins pertinents liés au projet. A travers les conclusions, enseignements tirés, bonnes pratiques et recommandations, l'évaluation génèrera des connaissances et contribuera à la transparence auprès des bénéficiaires, du bailleur, d'ACTED et de toute la communauté humanitaire. Cette évaluation fournira des informations sur les processus ou activités qu'ACTED a mis en œuvre, afin d'enrichir les connaissances et enseignements tirés permettant d'améliorer les performances actuelles et futures.
Annexes	• Termes de Références de l'évaluation • Outils d'évaluation utilisés (questionnaires, listes de contrôle, grilles de notation, etc.) • Liste des/de la personnes (titres des postes uniquement, pas de noms et prénoms) et organisations consultées • Liste de la littérature et documentation consultés

En complément du Rapport Final d'Evaluation, toutes les analyses statistiques et autres éléments pertinents, graphiques, etc. doivent être fournis au consortium par le/la consultant.e.

RETOURS SUR LES LIVRABLES

Veuillez noter que les Rapports de Démarrage et Rapports d'Evaluation Finale sont sujets à la validation de la coordination d'ACTED avant d'être finalisés et avant le versement des honoraires correspondants.

Suite à la soumission de la première ébauche du Rapport de Démarrage/Rapport d'Evaluation Finale par le/la consultant.e en français, la coordination d'ACTED formulera des commentaires et soulignera toute erreur factuelle, dans 10 jours ouvrables après réception.

Les commentaires seront formulés à l'aide de la Liste de Contrôle Qualité du Rapport de Démarrage et du Rapport d'Evaluation Finale, qui sera fournie au/à la consultant.e au début de l'évaluation.

Pour la réalisation de l'ébauche du Rapport d'Evaluation Finale, les consultants.es sont informés.es que ACTED exprimera son avis sur la qualité du rapport d'évaluation et chacun de ses composantes (résumé du projet, méthodologie, résultats, conclusions, recommandations et annexes). Cet avis devra être pris en compte par le/la consultant.e. Pour chaque recommandation, ACTED indiquera également dans quelle mesure (Oui, Partiellement, Non) s'ils sont d'accord avec la recommandation et rapportent fidèlement l'opinion des parties prenantes consultées.

Tous les commentaires doivent être examinés par le/la consultant.e avant que les deux rapports ne soient considérés comme achevés. Le/La consultant.e devra prendre note des commentaires et juger si le rapport nécessite des modifications ou non et, le cas échéant, expliquer succinctement les raisons pour lesquelles les commentaires ne peuvent pas être pris en compte. Le/La consultant.e devra soumettre une version révisée du rapport à ACTED et à ses partenaires, dans les cinq jours (Rapport final d'évaluation) suivant la réception des commentaires d'ACTED. La version révisée doit clairement mettre en évidence tous les changements effectués.

CRITERES D'EXPERTISE

Il est attendu que le/la consultant.e possède les qualifications et compétences suivantes :

- Master en développement, action humanitaire, sciences politiques, sciences sociales ou études dans un domaine pertinent au sujet de l'étude
- Expérience en suivi et évaluation de projets, en particulier dans le relèvement multisectoriel (avec un focus abris, WASH, relance agricole, et résilience économique),.
- De solides connaissances et/ou une expérience dans la conception et la réalisation d'activités de Suivi et Evaluation similaires sont requises
- Une excellente connaissance du contexte Haïtien est requise
- De solides connaissances analytiques et habilité à synthétiser et présenter clairement des résultats
- Un excellent niveau écrit et oral en Français et en créole est indispensable
- Expérience de travail en suivi et évaluation avec l'AFD est un atout
- Avoir de bonnes connaissances du contexte du département du Sud et de la Grande Anse est un avantage.

Le/la consultant.e devra identifier un point focal à des fins de communications et de reporting, possédant les connaissances et expériences appropriées, pour toute la durée de l'évaluation. Lors de la session de démarrage, le point focal devra soumettre une liste de contacts complète incluant toutes les personnes impliquées dans l'évaluation.

PROCEDURE DE CANDIDATURE

Le/a consultant.e principal.e est prié.e d'inclure les éléments suivants dans sa candidature :

- CV du personnel déployé (y compris l'équipe terrain)
- Organigramme de la structure de l'équipe
- Extraits de travaux précédents (max. 10-20 pages) d'au moins deux projets différents ; description d'expériences passées similaires, comprenant une description des critères d'évaluation, des projets, des zones d'intervention, et des budgets totaux
- La Proposition Technique comprenant une méthodologie détaillée et un plan de travail
- Une Proposition Financière détaillée (présentant un bon ratio qualité/prix, et indiquant les coûts unitaires)

Notez qu'il est attendu de la société de consultant.e.s de se conformer à toutes les règles gouvernementales, et que les taxes gouvernementales resteront à la charge de la société.

En entreprenant cette évaluation, les consultants.es sont tenus.ues de respecter les principes humanitaires et d'assurer la confidentialité des données recueillies. Il est également demandé aux consultants.es de suivre à tout moment le Plan de Sécurité et le Code de Conduite d'ACTED.

Toutes les données collectées dans le cadre de cette évaluation resteront la propriété d'ACTED et les partenaires. A la fin de l'évaluation finale, l'évaluateur externe remettra à la direction d'ACTED toute la documentation relative au projet. Le rapport final d'évaluation externe produit dans le cadre du présent contrat ne sera pas communiqué à l'extérieur sans l'accord écrit préalable d'ACTED.

Il est de la responsabilité du/de la consultant.e de prévoir un budget pour un traducteur (si nécessaire), ainsi qu'une assurance médicale / santé / rapatriement.

Si ACTED doit prendre en charge les frais de transport, d'accès, d'hébergement et de nourriture de l'évaluateur, ces coûts seront déduits de la subvention accordée à l'évaluateur.

Afin de garantir l'égalité de traitement des candidats, ACTED ne peut donner un avis préalable sur l'éligibilité et la sélection des soumissionnaires. ACTED n'a aucune obligation de fournir des clarifications sur l'appel d'offres ; si ACTED décide de fournir des informations supplémentaires, celles-ci seront publiées pour être disponibles à tous les soumissionnaires potentiels.

NOTATION DE LA CANDIDATURE

Les candidatures seront notées sur les critères suivants :

I. Proposition Technique		70pts
a.	Connaissances techniques du personnel déployé (CV, structure organisationnelle de l'équipe, expérience dans l'exécution d'évaluations finales similaires (*exemple de travaux antérieurs en français et en créole*). La similarité des critères d'évaluation, des projets et zone couverte, sera notée de la même manière)	35pts
b.	Spécificité du contexte/pertinence de la méthodologie et du plan de travail	20pts
c.	Exemples de travaux précédents	15pts
II. Document PRO-06 (formulaire d'offre) basé sur les livrables complété, signé et tamponné par le soumissionnaire		30pts
TOTAL		100pts

Toute proposition soumise après la date butoir sera rejetée automatiquement. Tout document manquant amènera à une disqualification immédiate du candidat.
Les propositions ne respectant pas la durée totale et la date limite de l'évaluation (comme indiqué ci-dessus), ne comprenant pas des visites sur le terrain et/ou ne prévoyant pas d'évaluer chacun des critères, seront disqualifiées.

Toute erreur ou écart majeur lié aux instructions listées dans les Termes de Références peuvent amener à un refus de la proposition.

Des éclaircissements seront uniquement demandés par ACTED aux candidats lorsque l'information fournie n'est pas suffisante pour conduire une évaluation objective de de la proposition soumise.

La proposition financière doit être faite en USD et sera payée dans cette même devise.

Les acteurs intéressés et disponibles à octroyer cette consultation sont priés de soumettre leur dossier complet au plus tard le 17 Novembre 2023 à 16 h 30, par mail à l'ensemble des adresses suivantes : jeremie.jobs@acted.org ; ou sous pli fermé, aux bureaux d'ACTED : **Route de Calas, Jérémie** ou **9, rue Mont Joli, Turgeau, Port au Prince** et avec comme objet **HAI/JEREMIE-RF/RECRUTEMENT/CONSULTANT/2022311**.

Les acteurs intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30.

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées